

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 février 2019,

Résultats appel à projets 2019

« Agir pour la santé des plus fragiles - lutter contre le renoncement aux soins »

24 nouveaux projets accompagnés

La Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement (CASD), reconnue d'utilité publique, dévoile les 24 projets sélectionnés, sur les 206 initiatives reçues, à l'issue de la 3^e édition de son appel à projets en faveur de l'accès aux soins dans les territoires. Ces projets bénéficieront d'un soutien financier d'un an pour un montant global de 400 000 €.

Avec cet appel à projets, la Fondation CASD poursuit un objectif clair : identifier les solutions permettant de garantir l'accès aux soins pour tous et en tous lieux, avec une attention particulière, cette année, aux projets favorisant l'accès aux soins des plus fragiles et permettant de lutter contre le renoncement aux soins.

Parmi ces projets divers, qui répondent souvent à des problématiques sociétales, plusieurs types d'approches émergent pour renforcer l'accès aux soins :

- des démarches partenariales entre associations, partenaires privés et institutionnels pour une prise en charge globale des publics fragiles (santé, insertion professionnelle, logement...)
- des démarches mettant l'accent sur la relation humaine pour aller au contact des patients et favoriser un accompagnement complet vers le soin: accompagnement physique, psychologique et cognitif...

Le jury, composé de représentants de la Fondation CASD, de la Médicale, de la CAMCA, compagnies d'assurances du groupe Crédit Agricole, et de personnalités qualifiées (représentant le monde médical, et le monde associatif ...) a choisi les projets en tenant compte de leurs impacts sociaux et territoriaux. Il a distingué 4 projets « coups de cœur », qui mettent en avant l'accès aux soins de publics très fragiles. Depuis sa création fin 2014, la Fondation CASD a soutenu 235 projets pour un montant cumulé de près de 5.60 millions d'euros, dont 60 projets dans le cadre des 3 appels à projets sur le thème de la santé.

Découvrez ici la présentation des 24 projets lauréats.

Zoom sur les 4 projets « coups de cœur » du jury

[Catégorie Médiation] **La Voix des Femmes à Hérouville-Saint-Clair (Calvados) 10 000 €.**

L'association la Voix des Femmes réalise de la médiation sociale et culturelle à travers des ateliers, des expositions, l'aide alimentaire et l'accueil inconditionnel. La Fondation est partenaire pour renforcer l'action de santé à destination d'une population vulnérable en très grande précarité.

[Catégorie E-santé Télémédecine] **Association Marie Brisson à Fontenay-le-Comté (Vendée) 15 000 €.**

L'association Marie Brisson développe la télémédecine pour faciliter l'accès au soin des résidents de l'EHPAD Marie Brisson. La Fondation accompagne cette association en finançant l'achat de matériel facilitant l'accès aux consultations auditives et optiques.

[Catégorie Education sanitaire] **Aux captifs la libération, à Vincennes (Val de Marne) 20 000 €.**

L'association Aux captifs, la libération a pour objectif d'aller à la rencontre et d'accompagner les personnes "captives" de la rue lors de maraudes ou dans des lieux d'accueil. Expérimentant un dispositif mobile de prévention sanitaire dans le Bois de Vincennes, elle souhaite le déployer et l'enrichir autour des thèmes féminins (l'éducation sexuelle et affective, la réappropriation de son corps ...).

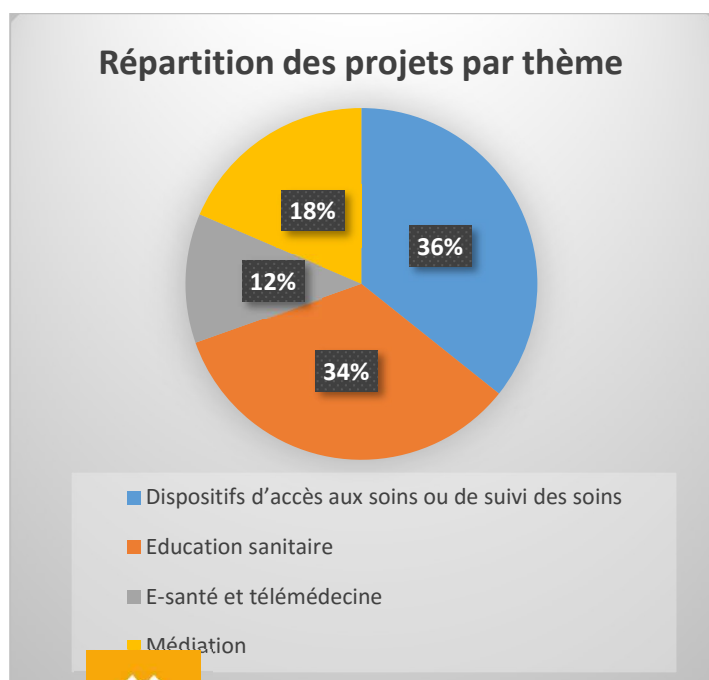
[Catégorie Dispositifs d'accès] Fonds de dotation **Acteurs d'Humanité à Villeurbanne (Rhône) 30 000 €.**

Le Centre Léon Bérard s'allie avec le Mouvement Habitat et Humanisme pour proposer aux personnes atteintes d'un cancer et vivant dans la rue de bénéficier d'une solution d'hébergement temporaire. La Fondation accompagne cette expérimentation qui durera 3 ans, en participant aux coûts d'hébergement, une solution de logement plus pérenne étant proposée par la suite aux patients.

Les chiffres-clés

- 📌 **24 projets soutenus**
- 📌 **400 000 euros attribués**

Répartition des projets par thèmes



A propos de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement :



Reconnue d'utilité publique, la Fondation CASD a pour ambition de contribuer à l'autonomie socio-économique des personnes en France. Elle accompagne toutes les initiatives qui renforcent la capacité de chacun à penser et agir par lui-même tout au long de la vie. La Fondation CASD intervient dans quatre domaines : l'insertion sociale, l'insertion économique et professionnelle, le logement et la santé et le bien vieillir. Elle a vocation à soutenir des projets développés dans les territoires et intervient en complémentarité des 39 Caisses régionales de Crédit Agricole, chacune actrice et mécène incontournable sur leur territoire.



Contact presse : Caroline de Cassagne : 01.49.53.41.72 caroline.decassagne@ca-fnca.fr